

Section 39

Sociologie et sciences du droit

Section 43

Politique, pouvoir, organisation

Motion

A propos du recrutement de candidat-es handicapé-es résidant hors de France (Motion commune des Sections 39 et 43)

Compte tenu des critères d'éligibilité de la RQTH en France, soit être résident-e en France, les candidat-es reconnu-es handicapé-es résidant hors de France ne peuvent actuellement pas postuler au recrutement par la voie contractuelle du CNRS.

Les sections 39 et 43 souhaitent que le CNRS reconnaisse les équivalences de la RQTH, comme elle le fait pour les diplômés d'équivalence au doctorat, afin de ne pas discriminer les personnes ne résidant pas en France.

Dès le début de leur contrat, et leur installation en France, les nouvelles et nouveaux recruté-es pourront alors faire leur demande de RQTH, pour valider leur titularisation dans le corps CR/CN.

Motion adoptée à l'unanimité.

Section 39, le 09 mars 2026. Vote : 18 votants : 18 oui / 0 non / 0 abstention

Section 43, le 16 mars 2026. Vote : 18 votants : 18 oui / 0 non / 0 abstention

Mme Florence RENUCCI

Présidente de la Section 39

Mme Laure BERENI

Présidente de la Section 43

Destinataires :

- M. Antoine PETIT, président-directeur général du CNRS par intérim.
- M. Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS.
- M. Fabrice BOUDJAABA, directeur de l'Institut CNRS Sciences humaines & sociales.
- Mme Hélène MAURY, directrice des ressources humaines du CNRS.
- Mme Sandrine MALJEAN-DUBOIS, directrice adjointe scientifique de l'Institut CNRS Sciences humaines et sociales, chargée de la Section 39.
- M. Emmanuel HENRY, directeur adjoint scientifique de l'Institut CNRS Sciences humaines et sociales, chargé de la Section 43.
- Mme Pascale GOETSCHER, référente handicap de l'Institut CNRS Sciences humaines & sociales.
- Mme Lucie TACHEAU, responsable du service responsabilité sociale d'employeur de la DRH (SRSE).
- Mme Clothilde MACE, référente nationale handicap du CNRS.
- M. Olivier COUTARD, président du Conseil scientifique du CNRS.
- Mme Evelyne BRUNET-PRIOUX, présidente de la Conférence des présidents du Comité national (CPCN).
- M. Matthieu CASSIN, porte-parole de la Coordination des responsables des instances du Comité national (C3N) et président du Conseil scientifique de l'Institut des sciences humaines et sociales.
- Mmes les présidentes et MM. les présidents des Sections et Commissions interdisciplinaires du Comité national.
- Mmes et MM. les référent-es handicap des Sections et Commissions interdisciplinaires du Comité national.